

Secteur agricole et rural : une priorité négligée en RDC

Mots clés : sécurité alimentaire, objectifs du millénaire pour le développement, pauvreté, milieu rural, nutrition

Qui s'inquiète pour 2015, date butoir des comptes à rendre sur les résultats atteints pour les Objectifs du Millénaire? La société civile a le devoir de rappeler aux autorités les engagements pris pour le développement du pays.



Auteur(s) : Rigo Gene (CNONGD) • Comité de pilotage OMD

Date de publication : janvier 2011

Catégorie(s) : Politique agricole, planification, décentralisation

Province(s) : Kinshasa • Bandundu • Équateur • Province orientale • Nord Kivu • Sud Kivu • Maniema • Katanga • Kasai Oriental • Kasai Occidental • Bas Congo

Partenaire(s) : Conseil National des ONG du Développement de RDC

Nombre de pages : 2

Identification : F-CJ-E2-1



Le secteur agricole et rural est une priorité en RDC. Une priorité néanmoins négligée, avec pour conséquence entre 2000 et 2010 une pauvreté qui s'accroît et une situation nutritionnelle dramatique. Manque de moyens, mauvaise politique et filière semencière effondrée n'aident pas. Passage à l'action et investissement massif sont les deux solutions nécessaires pour réduire la pauvreté et l'exode rural.

RDC de 2000 à 2010 : la pauvreté en milieu rural s'accroît et la situation nutritionnelle est dramatique. Les enquêtes nutritionnelles menées en juillet 2009 par le programme national de nutrition avec l'appui de l'Unicef et du PAM, révèlent la gravité de « la situation nutritionnelle dans 5 provinces de la RDC (Équateur, Maniema, Katanga, Kasai Occidental et Kasai Oriental). Plus de 700 enfants de moins de 5 ans meurent chaque jour dans ces provinces. Les femmes sont aussi mal nourries. L'accès à la nourriture et sa disponibilité se sont détériorés à la suite de la chute de la production agricole. L'accès à l'eau potable pose problème. Les régions reculées sont devenues encore plus isolées en raison de la précarité et du délabrement des infrastructures. Les experts affirment que d'ici 2015, plus de 896 600 enfants de moins de 5 ans vont mourir de malnutrition s'il n'y a aucune intervention ».

Politique de l'État : sous financement chronique du secteur agricole et rural

Depuis des décennies, le secteur agricole et rural stagne, faute de moyens à la mesure de ses ambitions. Le sous financement chronique de ce secteur maintient près de 70% de la population congolaise dans la pauvreté absolue

et la faim sévère. Les enfants, les jeunes et les femmes en sont les premières victimes. En dépit des succès probants de quelques programmes, les études, rapports et témoignages des acteurs de terrain indiquent que les activités du secteur agricole et rural ne sont pas adéquatement financées. Les infrastructures d'appui à la production, et celles de transport (routes, rail fluvial) sont dégradées et peu opérationnelles. La part du secteur agricole oscille entre 0 et 2% du budget national. De plus, le taux de décaissement n'atteint guère 20%. Les projets cofinancés (gouvernement-partenaires) n'ont pas reçu la contrepartie du gouvernement. En conséquence : « la RDC importe de plus en plus de nourriture », dit le Professeur Éric Tollens.

Accès à la terre et sécurisation foncière

La mauvaise politique héritée de la deuxième République qui octroyait des étendues estimées en milliers d'ha de terres, restées en jachères des années durant, avec une majorité de bénéficiaires absentéistes, se poursuit. L'exploitation effective des concessions, ne dépassent guère 10% et le reste est gardé à des fins spéculatives. Les contradictions entre les différents codes (minier, forestier et foncier) condamnent les producteurs agri-

coles, surtout locaux à une expropriation et une délocalisation forcée.

La filière semencière est effondrée. Avec la fermeture de plusieurs stations de l'INERA et des centres de production du SENASEM, les producteurs fonctionnent avec des « semences » tout venant, sans encadrement préventif contre les maladies : il y a baisse de la productivité et attaque du manioc par la mosaïque et d'autres maladies. Le Service National de fertilisants et intrants connexes (SENAFIC) a aussi cessé de répondre aux préoccupations des producteurs agricoles.

Gouvernance participative et participation de la Société civile à la définition des politiques

La participation de la Société Civile à l'action du gouvernement est un impératif de gouvernance. On constate une participation lors des consultations sur la pauvreté auprès des communautés de base pour l'élaboration du DSCR National, c'est encore insuffisant, car ces consultations devraient s'étendre tout au long du processus. Si la participation du Monde paysan sur la définition des problèmes

et solutions à apporter, n'est pas significative, on assiste néanmoins à l'émergence des fédérations de producteurs agricoles dans le pays. Ainsi, on peut espérer un encadrement paysan de plus en plus dynamique, capable de participer et de contribuer au progrès du Secteur Agro-pastoral.

Le Conseil Agricole Rural de Gestion « CARG » comme cadre de gouvernance participative en République Démocratique du Congo ne trouve pas encore un contexte politique favorable à son développement.

Conclusion et recommandations: il faut passer à l'action et agir par un investissement massif au profit de l'agriculture familiale et du secteur rural ce qui réduirait significativement la pauvreté ainsi que l'exode rural et permettrait au pays d'avancer aisément vers l'atteinte de l'OMD1.

Au Gouvernement congolais, nous demandons instamment ce qui suit :

- de financer l'agriculture et le développement rural avec une part importante et continue (au moins 10%) du budget national, soit une place prééminente sur l'agenda national ;
- de renforcer la mobilisation des ressources nationales et réduire la dépendance liée au financement international ;
- de doter le pays d'une politique agricole qui tiendrait compte d'une affectation rationnelle des ressources: une priorisation des appuis intégrés, une bonne organisation du monde rural et paysan (petite et moyenne entreprise agricole, Asbl du secteur, coopératives, dynamique femme et jeunes) ; un système incitatif à la production ; la relance de crédit agricole, etc. ;
- d'harmoniser le code agricole avec les autres codes existants (minier, forestier) à actualiser ;
- de rendre opérationnel les CARG en tant que véritable cadre de gouvernance participative du secteur agricole et veiller à son appropriation par les parties prenantes ;
- de financer la recherche agricole et les services connexes, en collaboration avec les organisations paysannes et le secteur privé.

Aux décideurs du Nord, aux ambassadeurs et autres partenaires bi et multilatéraux

- de respecter les engagements pris, et l'octroi de 0,7% du PIB national à l'APD ;
- de respecter les engagements pris dans le cadre de la déclaration de Kinshasa, en application de la déclaration de Paris et de celle d'Accra ;
- de financer l'agriculture, condition de lutte efficace et durable contre la pauvreté et la faim en République Démocratique du Congo.

C'est en dernière analyse, un indicateur stratégique pour le respect de la Déclaration de Paris.